

Action culturelle et relations aux publics

DESRIPTIF DE LA FORMATION



BRUNO LÉVY

Nicolas Marc

Fondateur d'Art
Culture Transmission

Directeur de *La Scène*
et des BIS

«La transmission intergénérationnelle, l'atout pédagogique d'ACT'»

ACT, comme Art Culture Transmission : ce programme innovant et exigeant de formations a été fondé avec une conviction simple, unanimement partagée : face à des fonctions qui requièrent des compétences de plus en plus pointues, dans un paysage culturel en profonde mutation, les formations du spectacle vivant doivent répondre avec pertinence aux nouveaux enjeux posés par la filière. Elles doivent aussi assurer le «**chaînon**» entre les **générations** et donner aux enjeux politiques et à la culture artistique une place centrale.

C'est toute la démarche pédagogique d'ACT, qui repose sur la transmission intergénérationnelle et sur la capitalisation de savoir-faire que les intervenants – tous professionnels reconnus – ont à cœur de partager.

Nourris de rencontres, de retours d'expériences et d'exemples concrets, nos cycles professionnels nationaux permettent donc d'acquérir des connaissances théoriques et la maîtrise d'outils pratiques pour évoluer dans des fonctions à responsabilités.

Tous les parcours sont conçus sur une durée volontairement longue **permettant un réel approfondissement** des thématiques, avec des intervenants de haut niveau, justifiant d'une expérience professionnelle reconnue sur des postes à fortes responsabilités. Ils sont fractionnés de manière à permettre à chacun d'y participer en conciliant ce temps de formation avec son activité professionnelle.

Nous vous proposons de profiter de cette opportunité unique de bénéficier d'une formation utile et rigoureuse, en prise directe avec le monde professionnel. Vous pourrez ainsi **questionner des enjeux**, confronter des pratiques, rencontrer des intervenants de référence, **renforcer votre réseau** et valoriser votre carrière.

► Qui sommes-nous ?

Act' est un organisme de formation indépendant, à but non lucratif, créé par l'équipe de *La Scène*, qui publie aussi *La Lettre du Spectacle*, *Le Jurisculture*, *Le Nouveau Musicien* et *CultureMédias*, des guides et des ouvrages thématiques, et organise notamment les BIS-Biennales Internationales du Spectacle de Nantes et les Journées de *La Scène*. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans les réalités de la filière culturelle et permet de profiter d'un réseau professionnel exceptionnel. Toutes nos formations sont présentées sur notre site www.lesformations-act.com

Action culturelle et relations aux publics

Modalités du Cycle professionnel national «Action culturelle et relations aux publics»

La notion de démocratisation culturelle n'a jamais été aussi questionnée et présente dans les préoccupations politiques et institutionnelles. Elle s'enracine dans une histoire du service public autant qu'elle interroge les pratiques culturelles modernes et les nouveaux enjeux politiques. Ce parcours aborde les objectifs de l'action culturelle dans ses finalités, ses enjeux et ses savoir-faire. Il s'inscrit dans un contexte de pratiques culturelles en profonde évolution.

Qui sont les publics ? Comment les appréhender ? Comment les fidéliser ? Quelles sont les expériences menées en matière d'action culturelle ? Comment interroger les pratiques culturelles ? Quels nouveaux publics ou nouveaux territoires à conquérir ? Quelles sont les transformations majeures en cours en matière de pratiques culturelles ?

Objectif

Le Cycle professionnel national «Action culturelle et relations aux publics» a pour objectif d'apporter des clés de compréhension en matière d'action culturelle : ses enjeux, ses finalités, ses savoir-faire. Il fournit des outils d'analyse et d'évaluation des démarches mises en œuvre. Il permet d'acquérir une compréhension fine des transformations profondes des comportements culturels et des changements dans les pratiques professionnelles qu'elles entraînent.

Direction pédagogique

Anne Quentin, journaliste culturelle

Durée

La formation se déroule sur trois semaines, soit 15 jours de formation. Les semaines sont réparties durant l'année. Le calendrier a été conçu pour être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

Calendrier

La promotion 2009-2010 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1^{ère} semaine, du 5 au 9 octobre 2009 à Paris
- 2^{ème} semaine, du 7 au 11 décembre 2009 à Paris
- 3^{ème} semaine, du 1^{er} au 5 février 2010 à Paris

Effectif

L'effectif de cette formation est limité à 14 participants.

Sanction du cursus

À l'issue de la formation, le participant se voit remettre une attestation de formation professionnelle, sauf si les conditions d'assiduité ne sont pas remplies.

Coût de la formation

Les frais d'inscription et les frais pédagogiques s'élèvent à 3 450 euros toutes taxes comprises.

Financement

Selon les situations, cette formation peut être financée par votre employeur (budgets formation), par l'AFDAS, l'AGEFOS PME ou les autres Fonds d'assurance formation.

Conditions d'accès

- Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le secteur artistique et culturel, sur des fonctions liées à la direction, l'administration, la diffusion ou les relations avec les publics ;
- s'engager à participer à la formation aux conditions d'assiduité prévues.

Formalités d'inscription

Les candidats procèdent à leur inscription par courrier ou télécopie, en remplissant le dossier correspondant. Les demandes d'inscription sont prises en considération dans la limite des places disponibles.

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier. S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Action culturelle et relations aux publics

Intervenants de la formation

- **Anne Quentin**

Journaliste culturelle à *La Scène*, formatrice, ancienne rédactrice en chef de *Profession Culture*.

- **Bernard Latarjet**

Directeur général de Marseille Provence 2013, capitale méditerranéenne de la culture, président de la Bibliothèque du Film et de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, ancien président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, ancien conseiller chargé de la Culture à la Présidence de la République aux côtés de François Mitterrand, ancien Conseiller spécial auprès de Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale et de la Culture.

- **Françoise Benhamou**

Spécialiste de l'économie de la culture et des médias, professeur à l'Université de Rouen, chercheuse au MATISSE de l'Université de Paris I, responsable de la filière Économie du Patrimoine à l'Institut national du patrimoine de Paris, membre au Conseil scientifique de l'Institut national du patrimoine, du bureau exécutif de l'Association for cultural economics international, du comité éditorial de *Journal of cultural economics*, du Comité consultatif des programmes d'Arte, chroniqueuse sur *France Culture*.

- **Jean Caune**

Professeur émérite à l'Université de Grenoble 3, auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'action culturelle et la médiation artistique. Ancien directeur de la maison de la culture de Chambéry.

- **Thierry Pariente**

Délégué au théâtre de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles du ministère de la Culture et de la Communication, ancien conseiller technique théâtre de Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication, ancien directeur-adjoint du Théâtre de l'Union-CDN du Limousin, ancien directeur de THECIF (Théâtre et cinéma en Ile-de-France).

- **Guy Saez**

Directeur de recherche au CNRS, directeur de PACTE, enseignant à l'IEP-Université de Grenoble.

- **Mehdi Idir**

Depuis 2001 à l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, d'abord responsable du service Médiation culturelle, puis responsable du développement et de la conduite des résidences d'artistes.

(Suite page suivante)

- **Christian Ruby**

Docteur en philosophie, enseignant, chargé de cours sur le serveur audiosup.net de l'Université de Nanterre Paris X, chargé de cours à l'antenne parisienne de l'Université de Chicago, membre de l'Association pour le développement de l'histoire culturelle, auteur de nombreux ouvrages. Sa réflexion porte sur les rapports qu'entretiennent la culture et la politique avec la notion de public comme lien.

- **Jean-Michel Guy**

Ingénieur de recherche au ministère de la Culture et de la Communication (Département des études et de la prospective), responsable des études à caractère international et des études sociologiques sur les publics du spectacle vivant et du cinéma, chargé de cours en sociologie de la culture aux Universités de Paris et d'Avignon, enseignant en analyse critique à l'Ecole nationale du cirque de Rosny-sous-Bois et au Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, auteur de nombreux ouvrages sur les pratiques culturelles et le cirque, directeur de la compagnie La Scabreuse.

- **Cathy Bouvard**

Directrice déléguée du laboratoire de création artistique Les Subsistances, à Lyon. Ancienne secrétaire générale du Théâtre de la Croix-Rousse et journaliste.

- **Patrick Belaubre**

Chargé de mission à France Culture. Ancien Secrétaire général du Festival d'Avignon, ancien conseiller artistique adjoint du directeur des festivals Furies et Aurillac, secrétaire général de la scène nationale du Petit Quevilly/Rouen, coordinateur général du Festival Tranches d'Europe Express festival de musiques actuelles, (1999-2001).

- **Hélène Koempgen**

Responsable du service des événements pédagogiques de la cité de la Musique (concerts éducatifs, Master Class, résidences d'artistes, ateliers de création...), ancienne rédactrice en chef des cahiers du CENAM – Centre national d'action musicale, collaboratrice à France Musique.

Action culturelle et relations aux publics

Programme (Présentation synthétique)

1^{ère} semaine – Paris

Éléments de politique culturelle

Les champs d'intervention de l'action culturelle

Anne Quentin

- notions – finalités – acteurs et enjeux
 - histoire (les politiques culturelles et l'action culturelle)
-

Éléments de problématique : enjeux de développement culturel, démocratisation, démocratie, diversité culturelles

Thierry Pariente

Public ou spectateur ?

Christian Ruby

L'action culturelle au festival d'Avignon

Patrick Belaubre

Formes de l'action culturelle : actions pédagogiques

Hélène Koempgen

Formes et objectifs de l'action culturelle

**État et collectivités territoriales : action culturelle et territoire
(le projet culturel)**

Anne Quentin

**Résidences d'artistes et relations au public :
la médiation en question**

Mehdi Idir

**Focus sur les Subsistances à Lyon :
nouvelles formes artistiques et public**

Cathy Bouvard

**Nouveaux comportements, nouveaux territoires. Prospective
pour une nouvelle action culturelle.**

Guy Saez

Les études sur les pratiques culturelles : fondements et enjeux

Jean-Michel Guy

Action culturelle et relations aux publics

3^{ème} semaine – Paris

Les publics

Les enquêtes : élaboration du questionnaire, lecture et analyse

Anne Quentin

La variable du prix

Françoise Benhamou

Croisement de publics

Cas pratique : La Villette à l'épreuve du public

Bernard Latarjet

Perspectives

**Les formes de l'action à l'épreuve des modifications
des pratiques culturelles**

Jean Caune

**Évaluation artistique : les enjeux artistiques contemporains
au cœur de nouvelles pratiques culturelles**

Anne Quentin

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier.

S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Conditions générales de vente

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au participant en deux exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'employeur.

Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises. Tout cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas sont à la charge des participants.

Le règlement du prix doit être effectué selon les conditions communiquées par ACT'. En cas de paiement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à ACT'. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas

d'empêchement aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le participant par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation.

Dans le cas où la cohérence du groupe et/ou le nombre de participant seraient pédagogiquement insuffisants pour le bon déroulement de la session, ACT' se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Jusqu'à 21 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 40 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les participants pourront se faire remplacer par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation mais ACT' se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 21 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Le contenu, l'ordre, les intervenants pédagogiques et le calendrier des sessions peuvent être modifiés par ACT' sans préavis si des circonstances l'y obligent.

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

Bulletin d'inscription

Cycle national «Action culturelle
et relations aux publics» 2009-2010

À retourner à :
ACT' – Service inscriptions



11, rue des Olivettes – BP 41805
44018 Nantes Cedex 1
Fax 02 40 84 01 32

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction – profession :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. bureau :

E-mail professionnel direct ou personnel :

Situation : CDI CDD Intermittent du spectacle, n° dossier AFDAS Autres :

EMPLOYEUR

Nom de la structure :

Signataire de la convention de formation :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél.

E-mail direct :

Adresse de la structure :

Code postal : Ville :

Effectif de la structure : SIRET : APE :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Tarif : 3 450 euros toutes taxes comprises.

Adresse de facturation :

OPCA : AFDAS, n° d'adhésion de la structure :

Uniformalion AGEFOS PME Autre :

La promotion 2009-2010 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1^{ère} semaine, du 5 au 9 octobre 2009 à Paris • 2^{ème} semaine, du 7 au 11 décembre 2009 à Paris
- 3^{ème} semaine, du 1^{er} au 5 février 2010 à Paris

Cachet de l'employeur

Date :

Signature :

CYCLE PROFESSIONNEL NATIONAL 2009-2010

Action culturelle et relations aux publics



ART CULTURE TRANSMISSION

11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex 1
Tél 02 40 20 60 29 – Fax 02 40 84 01 32 – contact@lesformations-act.com